

INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION SENIORS MESSIEURS
PHASE INTERREGIONALE NORD

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2020
GOLF DU CHÂTEAU D'HUMIÈRES (HAUTS DE FRANCE)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux équipes retenues lors des pré-qualifications organisées par chaque ligue selon les quotas suivants :

- 10 équipes pour la ligue des Hauts de France
- 10 équipes pour la ligue de Normandie

Pour les équiéiers : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueurs ayant 50 ans et plus la veille de l'épreuve, soit nés le 25 septembre 1970 ou avant.

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Le nombre d'équipes (quota établi par la FFGolf) montant en division en 2021 selon le classement final est de : **3**

ENGAGEMENT

Inscription des clubs sur extranet auprès de la FFG par les Ligues Normandie et Hauts de France à l'issue des **préqualifications au plus tard le mercredi 26 août 2020.**

Inscription des joueurs sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **vendredi 18 septembre 2020** à minuit.

Forfait : Voir § II-2 / FORFAITS du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en Division.